



Traduit du bulgare

Sur papier à entête de la Société anonyme d'assurances OZK Zastrahovane AD

POLICE D'ASSURANCE

N° 0710-160-2015-00002

LA SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES OZK ZASTRAHOVANE AD ACCEPTE, SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ASSURANCE **RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE, SECTION I – RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR** et moyennant le paiement de la prime convenue,

D'ASSURER :

Assuré : **Nom : FULLHELP S.A.R.L.**
No d'entreprise 203001586 **Tel. :**
Adresse : Sofia 1324, complexe résidentiel Lulin, imm. 908, esc. B, apt 40
Activité principale : Emploi et mise à disposition de travailleurs intérimaires
Représentant : Lachezar Ludmilov Lazarov

Couverture d'assurance :

- Les sommes légalement dues par l'Assuré aux travailleurs employés par celui-ci au titre d'un contrat de placement intérimaire, comprenant les créances des travailleurs, ainsi que les cotisations sociales dues.

Motif de revendication :

- Défaillance totale ou partielle de la part de l'Assuré de remplir ses obligations découlant du Code du Travail, Section VIII *quater* – Conditions supplémentaires de travail par l'intermédiaire d'une entreprise de placement intérimaire, alinéa 5 de l'article 107 *octodecies*, ayant causé un préjudice matériel aux travailleurs employés au titre de placement intérimaire.

Bénéficiaires : Les travailleurs employés au titre d'un contrat de travail intérimaire pendant la période de validité de l'assurance correspondant à l'activité principale de l'Assuré.

Période de validité de l'assurance : 12 (douze) mois **Début : 07.07.2015** **Fin : 06.07.2016**

Limites d'assurance :

- **200 000,00 léva pour un événement et 200 000,00 léva pour la période de validité de l'assurance**
- **frais, y compris frais de justice : non négociables**

Franchise : 10 %, min. 500,00 léva pour tout préjudice

Prime d'assurance : 3 000.00 (trois mille) léva

Impôt 2 % sur la prime 60,00 (soixante) léva

Interlang Ltd. / "Интерланг" ЕООД
88, Bulgaria Blvd., 1680 Sofia, Bulgaria
phone: (359 2) 808 171; fax: (359 2) 854 84 64
e-mail: interlang@interlang.net;
<http://www.interlang.net>



n ° BG17316Q

paiement : **SOMBGSF**

Arrangements spécifiques :

- La responsabilité de l'Assureur est engagée pour des employeurs/entreprises remplissant toutes les conditions du Chapitre VIII bis – Conditions et modalités d'inscription au registre des entreprises de placement intérimaire – de la Loi sur la promotion de l'emploi et de la Section VIII quater – Conditions supplémentaires de travail par l'intermédiaire d'une entreprise de placement intérimaire – du Code du Travail.
- L'Assureur doit être notifié de l'occurrence de tout événement susceptible de donner lieu à une demande d'indemnisation de la part de tiers dans un délai de trois jours à compter du jour où le dit événement devient connu.
- Les indemnités sont versées (i) sur la base d'un accord volontaire entre les parties du contrat d'assurance et la ou les personnes ayant subi le préjudice ou (ii) sur la base d'une décision de justice.

Notification d'évènements : Au siège de la Société anonyme d'assurances OZK Zastrahovane AD, Sofia, 7 rue Sveta Sofia, 5^e étage, tél. 02 981 31 22

Annexes : Demande – Questionnaire, Attestation de non-endettement

Déclarations de l'Assuré : J'ai pris connaissance des Conditions générales et spécifiques de l'assurance et je les accepte.

Fait en : Deux exemplaires originaux et une copie

Fait le : 25.06.2015

Fait par : Société anonyme d'assurances OZK Zastrahovane AD, Agence locale Triaditsa

ASSURÉ

(Signature illisible, sceau de Fullhelp S.A.R.L.)

ASSUREUR

(Signature illisible, sceau d'OZK Zastrahovane AD)

Je soussignée, Svetlina Danailova Ignatov, certifie la conformité de la traduction effectuée par moi du bulgare en français du document ci-joint – Police d'assurance N° 0710-160-2015-00002. La traduction comprend 2 (deux) pages.

Traductrice :

Svetlina Danailova Ignatov

